

faut attendre que Dieu nous donne de meilleurs jours, après tant de jours de noirs orages, pour rendre aux sciences et aux arts leur éclat terni par les révolutions.

Je comprendrais cette réponse si on demandait la création d'un nouveau palais, la commande de statues de marbre ou de bronze pour orner quelque monument, ou la création d'un square aux vertes pelouses, aux eaux jaillissantes qui parent si bien une ville. Mais ma prière n'a pas été si loin... J'ai demandé seulement que la Commission municipale fit pour nos archives ce que chacun de ses membres fait individuellement pour ses propres affaires. Chacun n'a-t-il pas une caisse solide à l'abri du feu et de l'eau, dans laquelle il serre et conserve ses titres de famille et de propriété et ses valeurs personnelles afin de les transmettre un jour à ses enfants ?• Que la Commission veuille donc bien songer, avant tout, à préserver, de même, les titres de la fortune de l'universalité de la famille Lyonnaise qu'elle représente et dont elle gère les intérêts. Qu'elle ne croie pas, non plus, que les archives d'une ville ne sont, comme on se plaît à le dire, qu'un amas poudreux de parchemins oubliés par les vers et de grimoires illisibles dont se plaisent à se repaître certains gens qu'on traite dédaigneusement d'archéologues ; qu'on regarde même avec une certaine pitié comme de pauvres monomanes dont le cerveau quelque peu malade réclame les soins de la Faculté.

Non, les archives ne sont pas des greniers de vieilleries ; si on daignait les visiter, de même qu'il serait si urgent de voir de ses propres yeux tant de choses qui appartiennent à la ville et qui ont coûté si cher, on saurait qu'à côté des titres historiques, seuls monuments véridiques de l'histoire de la cité, se trouvent aussi ses titres de propriété qui constituent sa fortune immobilière, le patri-